

Après votre réunion avec le Président du club et l'entraîneur de votre enfant, vous avez souhaité vous investir au sein du club en prenant une licence dirigeant, pour ce faire, merci de renseigner ce document et de le remettre ou de l'envoyer au secrétariat du club : thionville.handball@wanadoo.fr

QU'EST-CE QU'UNE LICENCE DIRIGEANT (NON-COMPÉTITIVE)

Pour obtenir une licence dirigeant il faut être âgé de 18 ans ou plus. Le titulaire d'une licence dirigeant peut exercer une fonction dirigeante, remplir toute fonction officielle, exercer toute fonction d'encadrement (entraîner, manager...) au sein d'un club. La production d'un certificat médical n'est pas exigée (sauf si le titulaire de la licence dirigeant souhaite arbitrer, auquel cas sa licence est requalifiée « joueur »).

Le titulaire d'une licence dirigeant ne peut en aucun cas prendre part au jeu.

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR

Nom : Nom d'usage :

Prénom : Sexe :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département naissance :

Pays de naissance : Nationalité :

Adresse mail : Numéro de téléphone :

Adresse :

Ville :

Code postal : :

DOCUMENTS A FOURNIR

- pièce d'identité : CNI, passeport, permis de conduire...
- une photo type identité